



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR DU VAR

1337, Chemin de la Planquette - LA GARDE 83130



04 94 08 32 98



tirvar83@sfr.fr

Siret 423 888 759 00010

Toulon, le 9 mars 2023

Aux clubs et entraîneurs concernés

Objet : Organisation « stages jeunes » tireurs du département du VAR

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de porter à votre connaissance que le Comité Départemental de Tir du Var organise au profit des élèves de l'école de tir, un stage de perfectionnement et de préparation :

- [au championnat départemental 25 - 50 mètres pour les cadets et juniors.](#)
- [au championnat de France des Ecoles de tirs pour les tireurs qualifiés lors des régionaux.](#)

Lundi 24, Mardi 25 et Mercredi 26 avril 2023 (Toulon)

Adresse : **SOCIETE DE TIR DE TOULON**
1337 Chemin de la Planquette – 83130 LA GARDE

Horaires : 09h00 – 16h00 (déjeuner 12h – 14h)

Les stagiaires devront apporter leur repas froid. Une promenade digestive est prévue après le repas sur la piste du Parc des Sports Guy Mocquet qui jouxte le stand de tir.

But du stage : Ce stage est orienté sur :

- L'amélioration de la pratique personnelle
- La préparation à la compétition

Matériel : Venir avec votre équipement complet pour carabine et pistolet (armes, vêtements)

Encadrement : Diégo MARTIN - Claude SOHIER - Véronique BERTOLOTTA - Hélène MANGEOT - William PERONNE - Bernard RISOU - Virginie AVRAN.

Une participation financière est demandée à chaque tireur de **30,00 €** pour les 3 jours (10 € par journée de stage) afin de pouvoir élargir le nombre de stagiaires et d'actions, **(uniquement par chèque à l'ordre du Comité Départemental de Tir du Var.**

Je vous demande de bien vouloir diffuser le plus largement possible l'information auprès de vos élèves et de retourner les candidatures au **Comité Départemental de Tir du VAR, 1337 Chemin de la Planquette – 83130 LA GARDE**, accompagnées du règlement et des attestations parentales remplies :

- **avant le lundi 17 avril 2023** date de rigueur pour les cadets et juniors,
- **le mercredi 19 avril 2023 dernier délai impératif** pour les poussins, benjamins et minimes qualifiés pour les championnats de France.

Restant à votre disposition pour de plus amples renseignements, et vous remerciant par avance pour votre aide, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes salutations sportives les meilleures.

Jean Pierre MONTEMANI
Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a final downward stroke, positioned below the printed name and title.



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR DU VAR

1337, Chemin de la Planquette - LA GARDE 83130



04 94 08 32 98



tirvar83@sfr.fr

Siret 423 888 759 00010

ATTESTATION PARENTALE

Document à joindre au coupon-réponse ou à remettre au responsable du stage. Aucun mineur ne sera accepté au stage sans ce document signé par le responsable légal.

Je soussigné(e), Monsieur et/ou Madame* _____

Adresse* _____

Téléphone portable* _____ Téléphone fixe* _____

Représentants légaux de* _____

Adhérent(e) à _____

N° association _____ N° de licence* _____ Catégorie* _____

Autorisons notre fils, fille, pupille, (rayer les mentions inutiles), ci-dessus mentionné(e) à participer au stage « Jeune » organisé par le Comité Départemental de Tir du Var les :

Lundi 24 , Mardi 25 et Mercredi 26 avril 2023 (Toulon)

Nous autorisons en cas d'urgence l'hospitalisation de notre enfant* : oui non

Ci-joint mon règlement* : 30.00 € (**uniquement par chèque**)

Carabine

Pistolet

Fait à _____ le _____

Signature(s).

***Obligatoire**



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR DU VAR

1337, Chemin de la Planquette - LA GARDE 83130



04 94 08 32 98



tirvar83@sfr.fr

Siret 423 888 759 00010

Il est demandé à tous les entraîneurs de club, lors des inscriptions de leurs tireurs à un stage organisé par le Comité Départemental de Tir du Var, de leur transmettre conformément aux cibles de couleurs, les règles de savoir-être indispensables au respect dû, au Président de leur club ainsi qu'aux formateurs intervenants.

En cas de non-respect de ces règles, le Comité Départemental de Tir du Var se réserve le droit de refuser une participation lors de stages organisés durant la saison sportive ou d'exclure un stagiaire au comportement incorrect.

Vous, parents d'un jeune tireur participant à un « Stage Jeune », avez également un rôle très important à jouer en assistant les entraîneurs et les encadrants en renforçant leur message.

Nous vous demandons en particulier d'insister auprès de votre enfant sur le fait que le respect des autres est une composante majeure de son apprentissage.

Vous remerciant par avance de votre implication à tous, nous vous souhaitons une excellente saison sportive.

Fait à le

Le stagiaire

L'entraîneur

Le Responsable légal